

FÉVRIER 2019 #68

Résidence

LE JOURNAL DES LOCATAIRES



**Embellissement
des parties communes
extérieures**

oah.fr

OAH
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT

02 SOMMAIRE

02 Éditorial

Un bien commun

03 Panorama

Toutes les infos passées et à venir

06 Regard sur...

Entretien des parties communes
Stop Pub

Embellissement des parties
communes extérieures

08 Mode d'emploi

Les plafonds de ressources

09 Enquête

Propreté des parties communes

10 Patrimoine

Refection des entrées
Système d'Interphonie à St Siméon

11 Info Flash

La Maison de l'emploi

12 Détente

Recette du Baba au Rhum
Envie de devenir propriétaire ?

ÉDITO



UN BIEN COMMUN



Le logement social n'est pas un bien ordinaire. C'est un bien collectif construit années après années. C'est un patrimoine qui appartient à la Communauté.

Nous avons la responsabilité de le protéger, de l'adapter, de l'améliorer, de le développer pour répondre au besoin de logement des foyers dont les revenus sont modestes.

C'est pourquoi nous pratiquons des loyers modérés, accessibles pour les plus fragiles, les jeunes, les travailleurs, les retraités....

Dans un contexte contraint, un environnement chahuté, nous poursuivons notre mission. C'est ainsi que nous apportons notre contribution à la cohésion sociale !

Au cœur de la Ville, dans les quartiers, les villages de l'agglomération, l'Office est présent pour répondre au défi de l'avenir.

Jacques HOJLO

Conseiller Communautaire
Adjoint au Maire d'Auxerre,
Président de l'OAH



Publication de :

OAH - 12 avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Directeur de publication : Eric Campoy
Dépôt légal n° 4248-4730 R - ISSN 2117-9131 X
Maquette/Impression : Voluprint - 89000 Perrigny

OAH - Service Communication
12 avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Tél : 03 86 72 59 00 - oah.fr
stephanie.clement@oah.fr



RÉSIDENCE LAMBARENE - AUXERRE

POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE

Le 8 novembre 2018, Jacques HOJLO Président de l'OAH, Guy Ferez Président de la communauté de l'auxerrois et Béatrice CLOUZEAU sa vice-Présidente chargée du logement, ont posé la première pierre de la Résidence Lambaréné.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de cohésion sociale, qui fixe annuellement une programmation de logements. Le programme repose sur la construction de 12 logements collectifs dans 3 bâtiments distincts (2 T2 - 4 T3 - 5 T4 - 1 T5).

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 1 985 000 €TTC pour une mise en location prévue au cours du premier semestre 2020.

RÉSIDENCE JEUNES DE L'YONNE - AUXERRE

INAUGURATION DES TRAVAUX

Le 4 décembre dernier, Jacques HOJLO Président de l'OAH, Guy FERREZ Maire d'Auxerre, Robert BIDEAU Président de la résidence Jeunes de l'Yonne et sa directrice Madame Corinne LEMIERE ont inauguré les travaux de restructuration et de mise en conformité incendie et accessibilité de la résidence. Le coût global de cette opération est de 770 600€ TTC.

Cette résidence loge des jeunes de 16 à 30 ans, en mobilité pour le travail ou les études, dans le département de l'Yonne. Les offres de logements sont destinées aux étudiants, aux apprentis, aux intérimaires, aux stagiaires, aux travailleurs en CDD ou CDI. La Résidence compte 86 chambres individuelles, 20 studettes, 16 studios, 10 T2, 9 T3, 2 T4, et propose un service de restauration sur place ouvert également au public.



04 PANORAMA

ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

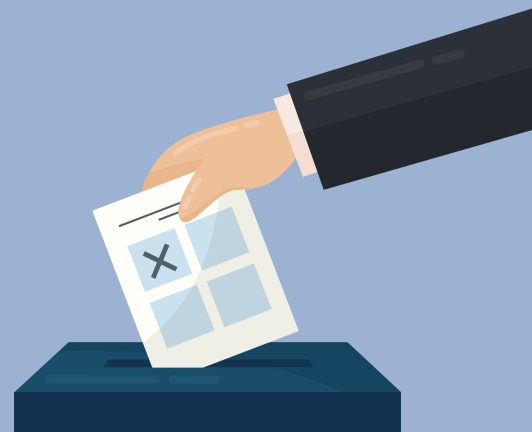
VOS NOUVEAUX REPRÉSENTANTS

Le 29 novembre vous avez élu vos nouveaux représentants au Conseil d'Administration de l'OAH.

Ils sont eux-mêmes locataires et ont pour rôle de défendre vos intérêts, à travers, notamment, les missions suivantes :

- Participer aux décisions de l'OAH en siégeant au Conseil d'administration
- Assurer le relais entre les locataires et les services de l'OAH

Ils sont élus pour une durée de 4 ans.



M^{me} Sylvie MONARD
Locataire
Représentant l'Asseco C.F.D.T.



M^r Gilles JACQUEMARD
Locataire
Représentant l'Asseco C.F.D.T.



M^{me} Samira MARCHOUD
Locataire
Représentant l'A.F.O.C. 89



M^{me} Ouafaa EL KHOUDAR
Locataire
Représentant Indecosa C.G.T.

Retrouvez toutes leurs coordonnées sur notre site internet [oah.fr](https://www.oah.fr)



Nouveau Responsable de l'agence du Centre Rue d'Eckmühl - Auxerre

Le 15 janvier dernier, Monsieur Sébastien RIGAULT a pris ses fonctions pour remplacer Monsieur Pascal MOURLON, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Votre nouveau responsable, à l'OAH depuis 2013 au sein du service maintenance préventive, apportera toute son expertise au service des locataires de l'agence du centre.



BALCONS FLEURIS

REMISE DE PRIX DU CONCOURS BALCONS FLEURIS

C'est le 7 décembre 2018 qu'a eu lieu notre cérémonie de remise des prix pour le concours fenêtres, balcons et jardins fleuris. Jacques HOJLO Président de l'OAH, Mmes Sylvette DETREZ et Valérie LEUGER administratrices de l'OAH, M. Léon DEBOUTE et Pascal THIME membres du jury, nos partenaires BOTANIC et SUEZ ont remis les récompenses aux lauréats.

- 1^{er} prix : **M^{me} Jocelyne GRAILLOT** (300€)
 2^{ème} prix : **M^{me} Mariette CARPENTIER** (200€)
 3^{ème} prix : **M^{me} Françoise MOLLARET** (100€)



REMISE DE PRIX DU CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOËL

Le 16 janvier dernier, Jacques HOJLO Président de l'OAH, Eric CAMPOY Directeur Général de l'OAH et les membres du Jury (M^{mes} Ouafaa EL KHOUDAR et Samira MARCHOUD, MM Gilles JACQUEMARD et Abderrahmane NASSOUR, M^{mes} Fanny VEZEL, Tiphaine PERSEGOL et Marianne BUTON) ont récompensé les 21 participants au concours.

- 1^{er} prix : **M^r Nicolas BOISSAVI** (une tablette numérique)
 2^{ème} prix : **M^r Ludovic DIDRON** (un bon d'achat de 150€)
 3^{ème} prix : **M^{me} Déborah FRANCOIS** (un bon d'achat de 100€)

Les autres participants ont également reçu un bon d'achat d'une valeur de 20€, ainsi que des lots offerts par notre partenaire le centre Leclerc d'Auxerre.



AGENDA

ENTRETIEN JARDINS ET BALCONS FLEURIS

JEUDI 16 MAI 2019



Renseignements et inscriptions :
 service communication

03 86 72 27 10



VOTRE AVIS COMPTE

À vous de vous exprimer, faites nous part de vos idées d'atelier au plus tard le 28/02/2019 par mail à office.communication@oah.fr ou par téléphone au **03.86.72.27.10**

(exemples : utilisation d'un logiciel de traitement de texte, bien gérer son budget, apprendre les gestes de premier secours ...)

ILLUMINATIONS DE NOËL

06 REGARD SUR...

NOUVEAU PRESTATAIRE

ENTRETIEN DES PARTIES COMMUNES



Le marché des parties communes et sorties des ordures ménagères de l'OAHA est arrivé à son terme fin janvier. Un nouveau marché a débuté au 1^{er} février.

Son organisation a été profondément remaniée pour tenir compte des observations recueillies lors des enquêtes « propreté » auprès des locataires.

Après consultation, le nouveau prestataire de nettoyage pour l'ensemble du patrimoine est A-G-net Propreté, en dehors des résidences de la Bahia, St Siméon, Boussicats 2 et St Georges qui seront pris en charge par des agents de l'OAHA.

Les coordonnées de ce nouveau prestataire qui dispose d'une agence à Auxerre sont les suivantes 03 86 34 91 29.

A-G-net
Propreté & Services



AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

STOP PUB

Marre des prospectus qui s'accumulent dans votre hall d'entrée et remplissent les poubelles de déchets recyclables.

Contribuez à la préservation de votre environnement et aux économies de charges de votre résidence en adoptant le STOP PUB.

C'est simple, gratuit et rapide, cet autocollant est fourni et posé sur votre boîte aux lettres par nos soins, sur simple demande de votre part auprès de votre agence de proximité.



VOUS NE LISEZ PAS LES PROSPECTUS ?

ADOPTÉZ LE STOP PUB !

ÉCONOMISEZ
40 Kg
DE DÉCHETS/AN

INTERVIEW



EMBELLISSEMENT DES PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES

Interview de M^{me} Martine BONNEVIE, locataire de St Siméon.

Vous êtes locataire à St-Siméon depuis quand habitez-vous le quartier ?

« J'ai quitté la Côte d'or pour des raisons professionnelles et je suis venue m'installer à Auxerre dans le quartier Saint-Siméon en 1983. Je ne l'ai pas quitté depuis ».

Vous entretenez les parterres des fleurs communs devant votre entrée, quelle a été votre motivation pour entreprendre cette action ?

« Pour commencer, je suis passionnée de jardinage. J'ai hérité cela de mon père qui m'a tout appris sur le sujet. J'ai d'abord commencé par agrémenter l'espace vert sous mes fenêtres, puis voyant que cet espace commun n'était pas respecté par les gens et qu'il y avait même des débris ou des mégots jetés, je me suis dit qu'un parterre de fleurs serait bien plus agréable à regarder ».

En effet, nous pouvons constater que cet espace est davantage respecté et qu'il contribue à la maîtrise des charges de tous les locataires, puisqu'il ne nécessite plus de ramasser les débris des abords (charges récupérables) et qu'il améliore la qualité de l'environnement.

Combien de temps consacrez-vous à cette activité ?

« En tant que passionnée je ne compte pas vraiment, mais j'y passe plusieurs heures par semaine »

Il est vrai que selon les plantations choisies, le temps d'entretien et d'arrosage diffère, mais chacun peut s'approprier l'espace en fonction du temps dont il dispose et le service Environnement de l'OAH peut apporter des conseils en la matière.

Vous participez régulièrement au concours des fenêtres, balcons et jardins fleuris, êtes-vous récompensée à chaque fois ?

« Je participe chaque année au concours des fenêtres, balcons et jardins fleuris, à cette occasion je suis régulièrement récompensée pour la mise en valeur de mes fenêtres, mais il est parfois difficile de rivaliser avec les pavillons qui disposent d'un espace plus important pour le fleurissement ».

Je vous remercie de nous avoir consacré un peu de votre temps pour nous faire partager vos actions et continuez surtout à améliorer la qualité visuelle de votre environnement.

08 MODE D'EMPLOI

Plafonds de ressources 2019

Pour accéder à un logement social, l'état impose le respect de plafonds de ressources. En 2019, vous devez comparer le revenu fiscal de référence de votre foyer à prendre sur l'Avis d'imposition 2018 qui concernent les revenus 2017 avec les plafonds ci-dessous. Cette année, les plafonds de ressources ont été majorés de 1.57% par rapport à 2018.



Situation	Plafond PLUS	Inférieur au plafond
	20 623 €	11 342 €
	27 540 €	16 525 €
	33 119 €	19 872 €
	39 982 €	22 111 €
	47 035 €	25 870 €
	53 008 €	29 155 €
+	+ 5912	+ 3252

personne seule personne à charge



En cas de dépassement du plafond PLUS, certaines résidences permettent d'obtenir un logement au sein de l'OAH.



NOUVEAU

A compter du 1^{er} janvier 2019, les personnes en situation de handicap bénéficiant d'un sur-classement automatique dans la catégorie supérieure et ce quel que soit le nombre de personnes composant le ménage. Sont considérées comme étant en situation de handicap les personnes titulaires de la carte « mobilité inclusion » portant la mention « invalidité » prévue à l'article L.241-3du code l'action sociale et des familles.

AUGMENTATION DES LOYERS

Le conseil d'administration a voté en fin d'année 2018, une augmentation du prix des loyers de 1.25% à compter du 01/01/2019.

Cette augmentation a été appliquée sur l'avis d'échéance de janvier 2019.

Pour mémoire, aucune augmentation n'avait été réalisée depuis 3 ans par l'OAH.

RÉSULTAT D'ENQUÊTE 09

RETOUR D'ENQUÊTE

PROPRETÉ DES PARTIES COMMUNES

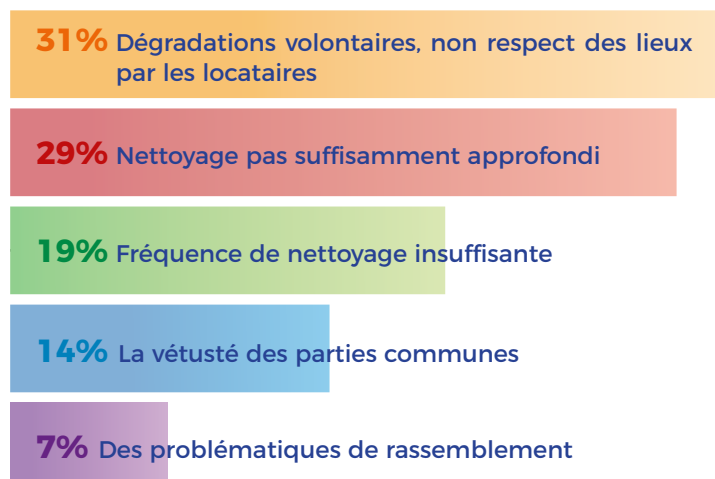
Taux de retour (35% contre 19% en 2017) : 1560 réponses sur 4500 personnes interrogées.

Cette année encore, l'OAH a interrogé ses locataires des résidences collectives sur leur niveau de satisfaction concernant la propreté des parties communes.

Merci pour vos réponses nombreuses et argumentées.



Votre insatisfaction sur la propreté des parties communes est due à :



Les actions qui seront menées en 2019 en lien avec le nouveau marché de nettoyage et le nouveau prestataire pour corriger ces écarts :

- Campagne de sensibilisation par affichage
- Adaptation des techniques de nettoyage pour un résultat plus performant
- Augmentation des fréquences de passage des agents
- Campagne de réfection des parties communes avec choix de matériaux adaptés.

10 PATRIMOINE

CAMPAGNE DE RÉFECTION

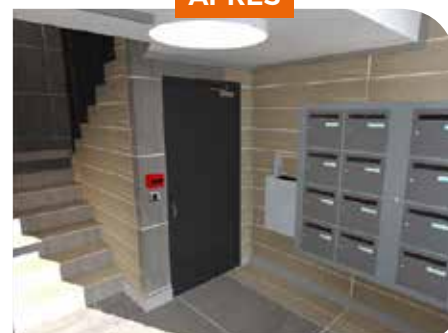
RÉFECTION DES ENTRÉES

L'OAH lance une campagne de réfection des halls d'entrées et montées d'escaliers sur une partie de son patrimoine.

La première Résidence concernée sera Egriselles à Auxerre. Les locataires de cette résidence pourront donner leur avis sur les teintes des revêtements proposés (sols et murs). L'agence contactera les locataires concernés à ce sujet.



APRÈS



AVANT



CALENDRIER DES TRAVAUX

Démarrage des travaux : MAI 2019
Durée des travaux : 2 mois

QUARTIER ST SIMÉON

SYSTÈME D'INTERPHONIE INTRATONE

Dans notre Journal N°65 (juillet 2018), nous vous informions du remplacement des interphones sur quelques unes de nos résidences, et en particulier sur le quartier St Siméon.

Comment ça marche ?

UNE UTILISATION ULTRA SIMPLE

01



On m'appelle

Un visiteur me contacte avec l'interphone. Mon téléphone portable ou fixe sonne

02



Je répond
ou je vois via l'application

Je décroche mon téléphone portable ou fixe

03



J'ouvre

J'ouvre la porte de l'immeuble par un appui bref sur la touche "*" de mon téléphone portable ou fixe

En 2018, **18 entrées** ont bénéficié du nouveau système pour un **coût total d'environ 59 000€**. L'entreprise **Morisset** poursuit les installations.

INTERVIEW



RENCONTRE AVEC GUY PARIS, Président de la MDE

Vous êtes Président de la Maison de l'Emploi (MDE), pouvez-vous nous présenter l'association ?

Créées en 2005, les Maisons de l'Emploi ont pour vocation de fédérer à l'échelle d'un territoire, les acteurs économiques et institutionnels sur les questions d'emploi et d'insertion professionnelle. La Maison de l'Emploi de l'Auxerrois œuvre sur le périmètre de la Communauté d'agglomération et peut selon les projets étendre son action sur d'autres territoires. Son siège est situé dans l'immeuble Le Phare quartier Ste Geneviève à Auxerre. L'équipe se compose de 18 Collaborateurs.

Pouvez-vous nous expliquer son rôle, ses actions principales ?

Sur un territoire, les actions liées à l'emploi et à la formation sont nombreuses et il est utile dans un objectif d'efficacité d'assurer de la coordination et de créer des partenariats durables. C'est ce rôle premier de facilitateur, d'assembleur que remplit la Maison de l'Emploi. Parmi les actions phares menées par la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois, je citerai Les Moissons de l'Emploi qui chaque année depuis 7 ans offrent la possibilité à des demandeurs d'emploi volon-

taires de prospecter toutes les entreprises, commerces, associations, administrations, pour dénicher des emplois. Une trentaine de partenaires y participent et ce sont en moyenne 100 personnes qui retournent chaque année vers l'emploi. Les Clauses d'Insertion dans les Marchés Publics ou privés sont une autre action Phare : lors de la passation des marchés de travaux ou de services, l'entreprise retenue s'engage à employer des personnes en recherche d'emploi selon un volume d'heures déterminé par un expert (facilitateur) de la MDE. Nous portons aussi le Plan Local d'Insertion et d'Emploi (PLIE) dont l'objet est l'accompagnement de proximité des personnes les plus éloignées de l'emploi. Un Centre de documentation, des Cyber-Bases dédiées à l'emploi, du conseil en évolution professionnelle, validation des acquis de l'expérience, Gestion Prévisionnelle Emplois et Compétences Territoriales et bien d'autres missions sont conduites par les conseillers de la MDE.

Comment l'association est-elle financée ?

Comme l'ensemble des services sont proposés gratuitement, le financement de l'association est assuré par des subventions des Collectivités territoriales (Ville d'Auxerre et

Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, Département, Région, Fonds Sociaux Européens et l'Etat) soit dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs et moyens ou de réponses à Appel à Projet. Nous avons également quelques financements par des partenaires ou Fondations sur des projets particuliers. Les contrôles de gestion sont très rigoureux et nous avons recours à un Cabinet d'Expertise Comptable et obligation de vérification de la comptabilité par un Commissaire aux Comptes.

Comment décririez-vous vos liens avec l'OAH ?

L'OAH est un de nos partenaires historiques. Dès les premiers programmes de Renouveau Urbain, nous avons travaillé ensemble pour les premières clauses d'Insertion dans les Marchés de travaux. Par la suite sur d'autres types de travaux (hors ANRU) nous avons poursuivi cette coopération et une participation financière de l'OAH compense la prestation assurée par la MDE. Par ailleurs dans le cadre de nos accompagnements de personnes en insertion professionnelle nous recherchons souvent avec l'OAH à régler des problématiques sociales en particulier l'accès au logement.

Pour en savoir plus : www.mdeauxerrois.com



12 DÉTENTE



IDÉE RECETTE

LE BABA AU RHUM

d'ALICIA et ANDRÉE

Ingrédients

6 cuillères à soupe de farine
6 cuillères à soupe de sucre en poudre
1 paquet de levure chimique
2 œufs
4 cuillères à soupe de lait

Pour le sirop :

50 cl d'eau
240 g de sucre en poudre
10 cuillères à soupe de rhum

Préparation

- Dans une jatte, mélanger la farine, le sucre et la levure
- Battre les œufs et le lait dans un bol, puis incorporez-les peu à peu à la farine
- Verser la pâte dans un moule à baba beurré ou dans plusieurs petits moules individuels et faites cuire 30mn dans un four chaud à 200°C
- 10 minutes avant la fin de la cuisson du baba, faire chauffer à feu doux, dans une casserole, tous les ingrédients de la sauce.
- Le sucre doit être dissous, mais le liquide ne doit pas bouillir.
- Sortir le baba du four et, sans le démouler, imbibez-le peu à peu de sirop.
- Quand celui-ci est entièrement absorbé, démoulez-le sur un plat de service.

Vous pouvez agrémenter le baba au rhum d'une salade de fruits disposée au centre.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Solution de l'anagramme #66 - **BALCON**

ENVIE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?

Pour tout renseignement, visite, contactez : Sandrine Garnier au 03 86 72 59 56

A VENDRE



Auxerre,
Résidence Jean Jaurès
Appt T2
avec garage boxé :
63 m² - DPE : D
86 000 €



Auxerre,
Résidence Piedalloues
Maison de ville T4 - 86 m²
garage + terrasse
DPE : D
122 000 €



Beine, (20 min d'Auxerre)
Pavillon T3 - 75 m²
98 000 €
Pavillon T4 - 88 m²
115 000 €
DPE : E



Epineuil,
proche Tonnerre
Pavillon - T3 - 71 m²
Avec garage et jardin
DPE : D
92 000 €



La Coulée Verte
Terrains viabilisés
à partir de 37 000 €
(Ex : lot n°24 - 518 m²)

Consultez nos offres de locations
ou de ventes
sur notre site internet : oah.fr